



Centre de crise et de prévention du suicide du Haut-Richelieu-Rouville

Rapport annuel 2021-2022

Un simple geste pour choisir la vie

Table des matières

Mot du président du conseil d'administration	03
À propos	04
Mot de la direction	05
Action communautaire autonome	06
Présentation de l'organisation	08
Clientèle	09
Trajectoire de services	10
Services offerts	11
Formations et services à la communauté	18
Implications et partenariats	24
Représentation du CCPSHRR	25
Couverture médiatique	26
Financement et contributions	27
Orientations et projections	26
Statistiques	27

Graphisme : Suzanne Bourgouin

Révision : Maude Bergeron

Impression : Katrimage

Mot du président

Mot de la présidence

Nous avons débuté l'année encore en pandémie, avec les défis qui sont inhérents à celle-ci, absences du personnel ainsi qu'un taux de roulement important, recrudescence des appels, le devoir de composer avec des mesures de prévention ainsi que d'autres contingences reliées à la pandémie.

Néanmoins, la planification stratégique a permis de cibler les principaux enjeux. Les deux enjeux les plus importants sont ceux relatifs aux ressources humaines ainsi que ceux relatifs à la gouvernance, tout en maintenant un service à la clientèle de qualité et à la fine pointe de l'intervention. De même l'ancrage dans le milieu est une préoccupation constante auquel il faut être arrimé avec les différentes instances communautaires, publiques et politiques tant aux plans locaux, régionaux que nationaux, dans le but d'assurer une visibilité et faire connaître l'importance de notre mission.

Au niveau des ressources humaines, les principaux enjeux sont l'attraction et la rétention des membres du personnel. Nous embauchions et formions de nouvelles personnes qui étaient appelées à rejoindre les rangs de nos salariés/ées, après quelques temps ces personnes allaient grossir les rangs du réseau de la Santé et des Services Sociaux, entre autres parce que nous n'avions pas de conditions de travail comparables. Dans cette optique, nous avons bonifié les salaires substantiellement cette année afin de réduire l'important écart d'avec le réseau de la santé. Nous avons mis en place un régime de retraite auquel l'employeur contribue. Le CCPSHRR est conscient que le climat de travail est une composante essentielle, et à ce chapitre, a mis de l'avant une politique de reconnaissance du personnel. De plus l'organisation, en procédant aux évaluations du personnel, a permis une rétroaction et une vision claire des actions quotidiennes ainsi que leurs impacts et leurs bénéfices à plus long terme sur les activités dédiées à la clientèle.

En ce qui concerne la gouvernance, la direction en collaboration avec le conseil d'administration ont mis à jour les statuts et règlements, le code d'éthique pour les intervenants ainsi que le code de conduite. Un comité d'évaluation de la direction a été constitué et réalisé.

La santé financière est stable et semble assuré pour un certain temps notamment par le rayonnement et la réputation de l'organisation.

En tant que membre du conseil d'administration nous avons plusieurs défis à relever dans un avenir proche. Les enjeux relatifs à la gestion du personnel et ceux de la relève sont des plus importants, les besoins au niveau du service à la clientèle étant toujours de plus en plus grands. Au niveau de la gouvernance, le membership de l'organisation est à l'ordre du jour et représente un défi de taille. Plusieurs organismes ont des problèmes similaires.

Nous tenons par le présent mot de la présidence à remercier les intervenants/tes et le personnel cadre pour leurs efforts constants, leurs implications, leurs motivations et la mobilisation de l'ensemble de l'équipe afin de réaliser la mission du CCPSHRR.



Lucie Beauregard



Pierre Lessard

À propos

Conseil d'administration

Présidente : Lucie Beauregard

Vice-président : Pierre Lessard

Secrétaire : Jacques Poirier

Trésorière : Stéphanie Jetté

Administrateur : Fernand Paradis

Administrateur : Gilles Hamel

L'assemblée générale s'est tenue le 15 juin 2021, 13 membres y ont participé. Au 31 mars 2022, la corporation comptait 8 membres actifs et 36 membres d'office. Le conseil d'administration s'est rencontré à 11 reprises au courant de l'année.

Trois comités de travail ont aussi été mis en place : *Ressources humaines*, *Code de conduite et d'éthique* et *Évaluation*.

Comité de gestion

Directrice Générale : Myriam Lafond

Adjointe à la direction : Suzanne Bourgouin

Coordonnateur clinique : Francis Boucher

Coordonnatrice des formations : Nancy Paquette

Équipe d'intervention

L'équipe d'intervention a été composée de 32 intervenants de crise. Ils détiennent tous une formation académique dans le domaine de la relation d'aide, reçoivent dès leur embauche la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* et bénéficient d'un programme de formation continue tel que décrit dans la section « Soutien au développement des compétences cliniques ».

Deux étudiants se sont joints à l'équipe dans le cadre du programme *Carrière Été Canada*, ainsi que 3 stagiaires.

Mot de la direction

Le rapport annuel est le moment idéal où l'on peut prendre le temps de poser un regard sur l'année qui se termine. Ce qui a été accompli mérite une reconnaissance en bonne et due forme. C'est l'occasion d'observer les décisions prises après de longues réflexions et celles gérées dans l'urgence d'une situation. Il est nécessaire de mettre en lumière toutes les actions posées par les différents acteurs du CCPSHRR.

L'année 2021-2022 a tout d'abord débuté avec une belle annonce pour nous. Le CCPSHRR étant classé parmi les 5 plus gros centres d'intervention téléphonique au pays, le gouvernement canadien nous octroyait une subvention nous permettant d'augmenter le nombre d'heures à la ligne d'intervention. Le défi étant de trouver le personnel pour joindre notre équipe, nous avons travaillé avec le Conseil d'administration sur l'amélioration des salaires ainsi que des conditions de travail des employés.

À l'écoute de nos partenaires, développer l'intervention de crise en face à face est devenu indispensable. Un beau projet dans lequel les intervenants se sont impliqués se nomme *Les Éclaireurs*. Grâce à leur expertise développée à la ligne d'intervention, ils ont su apporter leur aide dans les différents comités des regroupements desquels nous sommes membres. Ce mandat a fait en sorte que l'année est passée à toute vitesse!

Je tiens à prendre ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des gens œuvrant au sein du CCPSHRR. Merci au Conseil d'administration pour son soutien et sa confiance. L'implication des membres est des plus nécessaires pour le bon déroulement des engagements de l'organisme. Merci aux collègues de mon équipe de gestion qui me soutiennent au quotidien. Leur présence me rassure et ils créent une ambiance de plaisir et de rires dans laquelle il fait bon travailler. Et merci aux intervenants sur qui la capacité de fonctionnement du CCPSHRR repose. Le centre ne pourrait exister sans leur présence et leur excellente faculté d'adaptation aux réalités du 24/7. Ils sont toujours présents pour notre population, qui a grandement besoin d'une écoute attentive ainsi que d'une intervention humaine et respectueuse.

Ce bilan s'avère très positif et m'amène à voir l'essentiel de notre travail. La force des liens que nous créons fait en sorte que la prévention du suicide est possible. J'entrevois 2022-2023 avec confiance et douceur, pour préserver la santé de mentale de tous et redonner espoir à notre communauté.



Action communautaire autonome

En 2001, le gouvernement adopte la politique gouvernementale « L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ». Cette politique encadre les relations de toutes les instances gouvernementales avec les organismes communautaires. Elle reconnaît ainsi le rôle et l'existence des organismes en s'appuyant sur les huit (8) critères de l'ACA :

Organismes communautaires

1. Être un organisme à but non lucratif
2. Être enraciné dans la communauté
3. Entretenir une vie associative et démocratique
4. Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et son orientation

Organismes communautaires autonomes

5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
6. Poursuivre une mission sociale qui soit propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale
7. Faire preuve de pratiques citoyennes, des approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées
8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Action communautaire autonome



Le CCPSHRR manifeste son engagement
vis-à-vis les critères de l'ACA

Présentation de l'organisme

La mission

Le Centre de Crise et de Prévention du Suicide du Haut-Richelieu-Rouville est organisme communautaire qui s'adresse à toute personne touchée par le suicide ou par une situation de crise, afin de lui redonner le pouvoir sur sa vie et favoriser un retour à l'équilibre.

Les Valeurs

Respect

Le respect est un principe transversal dans toutes nos actions. Que ce soit à l'externe avec nos clients et nos partenaires, ou à l'interne entre les administrateurs, la direction, les employés et les bénévoles, la bienveillance et le respect de l'intégrité des personnes sont au cœur de toutes nos interventions.

Engagement

Le CCPSHRR rassemble des gens passionnés au service de la communauté. Les équipes de travail ont le souci des besoins de leur clientèle. Ces personnes sont compétentes, disponibles et ont le désir d'évoluer avec l'organisation.

Esprit équipe

Considérant la diversité des fonctions et des responsabilités, nous travaillons ensemble vers un objectif commun en respectant le rôle que chacun doit y jouer. Le support est primordial afin de briser l'isolement de chacun des membres de l'organisation.

Confiance

Dans le but de favoriser l'autonomisation des personnes, qu'elles soient issues de notre clientèle ou de notre équipe interne, la confiance suscite l'authenticité, l'intégrité et la transparence de nos actes.

Éthique

Par souci de bienveillance, le CCPSHRR s'assure du professionnalisme de tous les membres de l'organisation. Une amélioration continue des connaissances et des compétences assure l'intégrité de chacune des actions posées.

Cohérence

Toutes les parties prenantes de l'organisation portent une attention particulière à une prise de décision respectueuse des valeurs et de la mission du CCPSHRR.

Adaptabilité

Considérant l'individualité de chaque être humain, les dirigeants et le personnel de l'organisation ont un constant souci d'accompagner les processus de changement en offrant le support nécessaire et ainsi en permettant à l'organisation de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa clientèle.

Partenariat

Le CCPSHRR comprend l'importance de porter la prévention du suicide à l'extérieur de ses murs pour se rendre accessible à sa clientèle. Toujours dans le but de maintenir une continuité et une cohérence dans les services, le CCPSHRR prend soin de ses partenariats avec les instances communautaires, publiques et privées pour que chacune d'entre-elles puisse contribuer à la prévention.

Clientèle

Nos services s'adressent à toute personne vivant une crise psychosociale (avec ou sans idéations suicidaires), à leurs proches souhaitant être supportés, aux intervenants de tous les milieux voulant être outillés ou travailler en collaboration avec nous, ou encore aux personnes ayant perdu une personne par suicide.

Faire l'énumération des situations qui amènent les gens à demander de l'aide serait impossible, chacun vivant différentes situations complexes et variées, et ce, dans leur propre individualité et contexte spécifique (toxicomanie, séparation, perte d'emploi, deuil, stress aigu, symptôme actif de la maladie mentale et autres). Nous supportons les hommes et les femmes de tout âge vivant une situation de détresse, et ce, peu importe de quelle culture ou milieu économique ils proviennent.

Nous avons comme objectif de pouvoir être présent en amont afin d'intervenir le plus possible en prévention autant que de pouvoir supporter les gens lorsqu'ils se retrouvent en situation de crise.



Trajectoire de services

Provenance

Clientèle

CISSS de la Montérégie-Centre

(Santé mentale 1ère et 2e ligne, accueil psychosocial, hôpital, 811, etc.)

Corps policiers

Organismes communautaires

Secteur privé

Ligne 24/7

450-348-6300

1-866-APPELLE

Filet de sécurité

Interventions téléphoniques

Relances téléphoniques / relances autorisées

Envois de secours / hospitalisation

Rappels de jour / Suivis cliniques

Rencontre d'urgence

Hébergement

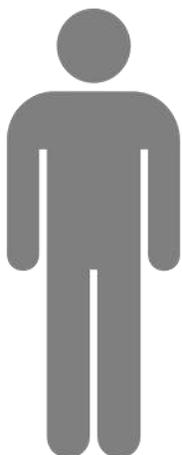
Référence vers une ressource plus appropriée

Intervention téléphonique

À chaque appel, une attention particulière est portée à l'accueil et à la création d'un lien de confiance. L'intervenant verra à l'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire tout en aidant la personne à se repositionner en travaillant sur son ambivalence. L'intervenant verra aussi à installer un filet de sécurité et à offrir un suivi adéquat pour chacune des situations.

**Une entente de collaboration concernant la ligne d'intervention 24/7 vise à établir des mécanismes de coordination et de liaison entre le CISSSMC et notre organisation afin d'offrir les services de la ligne 1-866-APPELLE à travers toute la Montérégie.*

40%



60%



Coup d'œil sur l'année 2021-2022

16 287

Nombre total d'appels à la ligne d'intervention

- À titre comparatif 17 653 appels durant l'année
 - 2020-2021

8935

Nombre total d'appels entrants à ligne d'intervention provenant de la région du Haut-Richelieu-Rouville

- À titre comparatif: 9122 appels durant l'année
 - 2020-2021

Relances

Relances téléphoniques

Elles sont utilisées afin de poursuivre la création d'un lien de confiance ou encore comme filet de sécurité en fonction de l'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire. Elles permettent aussi de supporter les personnes dans leurs démarches. En accord avec l'appelant, l'intervenant communique avec lui afin de s'assurer d'un retour à l'équilibre.

4437

Relance effectuées

- **À titre comparatif : 3986 relances téléphoniques durant l'année 2020-2021**

Relances autorisées

Elles visent deux objectifs précis :

- 1- Créer le lien et offrir des services à une personne qui nous a été référée par un proche ou un intervenant.
- 2- Prendre le relais des proches auprès d'une personne suicidaire qui semble présenter un danger grave et à court terme.

Dans tous les cas, le proche ou l'intervenant doit accepter que nous relançons la personne en son nom.

45%

55%



43%

57%



955

Relances autorisées

- **À titre comparatif : 525 relances téléphoniques durant l'année 2020-2021**

Envois de secours

Nous tentons toujours de trouver une alternative à l'hospitalisation lorsque cela est possible. Par contre, dans certains cas, nous sommes dans l'obligation de mettre des mesures en place afin de protéger la vie (grande désorganisation ou un danger grave et immédiat). Au besoin, nous demandons un déplacement des services d'urgence afin que la personne soit accompagnée à l'hôpital.

130

Envois de secours

- **À titre comparatif : 89 envois de secours durant l'année 2020-2021**

32%



68%



Rappels de jour

L'objectif est de fixer un premier rendez-vous pour débiter le suivi clinique.

71

Rappels de jour

41%



59%



- **À titre comparatif : 135 rappels de jour durant l'année 2020-2021**

Interventions conjointes 24/7

1580

Nombre total d'interventions conjointes durant l'année 2021-2020

- À titre comparatif : 1216 interventions conjointes durant l'année 2020-2021

152 (9,8%)

Transports sans consentement

- À titre comparatif : 119 transports sans consentement durant l'année 2020-2021

108 (7%)

Transports avec consentement

- À titre comparatif : 110 transports avec consentement durant l'année 2020-2021

247

Nombre total de références et collaboration avec d'autres partenaires

- À titre comparatif : 275 références et collaborations durant l'année 2020-2021

Afin d'offrir une intervention psychosociale concertée en support à l'intervention policière auprès des personnes adultes en détresse psychologique, une entente est convenue entre le CCPSHRR, tous les corps policiers du territoire Haut-Richelieu-Rouville et le CISSS de la Montérégie-Centre.

En tout temps, une intervention psychosociale volontaire est privilégiée pour répondre aux besoins de la personne de différentes façons en essayant d'éviter l'hospitalisation, sauf lorsque cela est nécessaire.

Après la vérification de la situation, les intervenants prennent conjointement la décision avec les patrouilleurs sur place s'il y a la pertinence de faire appliquer la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (L.R.Q., C. P-38.001). Celle-ci est nécessaire lorsque l'état mental de la personne représente un danger grave et immédiat pour elle-même ou pour autrui et qu'elle ne consent pas à être hospitalisée. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle encadrée par la loi. Dans tous les autres cas, des filets de sécurité adaptés à la situation sont mis en place par les intervenants du CCPSHRR.

**Une entente avec la direction des Programmes santé mentale et dépendance du CISSSMC permet le maintien du programme d'interventions conjointes 24/7.*

Groupe de soutien pour endeuillés

Les objectifs poursuivis sont de développer un sentiment d'appartenance, de permettre d'être dans un climat chaleureux et sécurisant, et de permettre le support et le partage. Le groupe est constitué de six (6) à huit (8) participants. Par bloc de huit (8) semaines, le groupe permet d'aborder le deuil par suicide au travers différents thèmes reliés à ce processus, et ce, dans un environnement sécuritaire et respectueux de chacun.

Pour 2021-2022, nous avons choisi de ne pas débiter de nouveau groupe vu l'impossibilité de tenir les rencontres en présentiel.

Service de postvention

Parfois, à la suite d'un suicide, les milieux touchés ont besoin de support afin de favoriser un retour au fonctionnement habituel. Nos intervenants mettent en place différentes interventions auprès de ces milieux (scolaires, entreprises ou familles). Ces interventions visent à diminuer la souffrance individuelle, à renforcer la capacité des individus à faire face à l'adversité, à diminuer les risques d'effet d'entraînement (contagion) et à augmenter le sentiment de sécurité du milieu.

**Interventions de
Postvention**

6

Intervention précoce

En collaboration avec le Service de police de la Ville de St-Jean-sur-Richelieu, il nous est possible d'accompagner les familles qui viennent d'apprendre le décès par suicide d'un de leurs proches. Avec leur accord, nous pouvons nous rendre sur place ou communiquer avec eux. Ce premier contact nous permet d'installer rapidement du soutien et de favoriser la référence vers les services internes ou externes adéquats.

**Intervention
Précoce**

0

Suivis cliniques

Il s'agit de rencontres en face à face qui s'adressent aux personnes suicidaires, leurs proches, ainsi qu'aux personnes endeuillées par suicide. Elles peuvent prendre la forme de rencontres individuelles, de couples ou encore familiales.

Pour les personnes suicidaires, les rencontres permettent de mieux comprendre ce qui amène la crise suicidaire afin que la personne puisse mieux se protéger en adoptant des stratégies d'adaptation différentes face aux événements de la vie.

Ce service permet aussi d'orienter adéquatement ces gens vers des ressources plus appropriées à leurs besoins.

Pour la clientèle endeuillée par suicide, le suivi permet d'être accompagné afin de pouvoir mieux accepter et vivre les émotions vécues par la perte d'une personne chère.

Avec la pandémie, les rencontres se sont déroulées soit par vidéo-conférence, soit par téléphone.

**Une entente de service vise à établir des mécanismes de coordination et de liaison entre le CISSSMC et notre organisation afin d'offrir les services de suivis de crise suicidaire. Cette année, elle nous a permis de rejoindre 57 nouveaux clients (31 hommes et 26 femmes) pour un total de 347 rencontres.*

928

Rencontres de
suivi clinique

- **À titre comparatif : 836 rencontres de suivi clinique durant l'année 2020-2021**

38%



62%



Hébergement

La principale porte d'entrée pour accéder à ce service demeure la ligne d'intervention 24/7, soit par le client lui-même, soit par une référence du réseau local de services. Nous avons 2 chambres pour la population.

Le service d'hébergement est offert aux hommes et aux femmes de 18 ans et plus. Il fournit un hébergement de courte durée (maximum 14 jours) à la personne en détresse qui nécessite un lieu autre que son milieu de vie pour faire le point et prendre un recul face à sa situation.

Une évaluation est effectuée préalablement à toute admission. Durant son séjour, des rencontres planifiées ou ponctuelles offrent à la personne l'occasion de discuter de sa situation, d'élaborer des objectifs réalistes pendant son séjour et de préparer sa réintégration dans son milieu.

Nous offrons également des rencontres de suivi post-hébergement.

**Une entente avec la direction des Programmes santé mentale et dépendance du CISSSMC permet le maintien du service d'hébergement de crise.*

Depuis 2016, une entente est conclue avec les Forces Armées Canadiennes (FAC) afin d'offrir du soutien à leurs membres en formation initiale ainsi qu'à leur personnel permanent. Ce soutien passe entre autre par l'hébergement. Un 3e lit leur est uniquement dédié.

146

**Demandes
traitées**

117

Personne hébergées

285

**Total de jours
d'hébergement**

Durée moyenne : 3 jours

Taux d'occupation : 39%

Coup d'œil sur l'année 2021-2022

117

Nombre total de rencontres
d'accueil durant l'année 2021-2022

- À titre comparatif : 113
rencontres d'accueil
durant l'année 2020-2021

367

Nombre total de rencontres
ponctuelles durant l'année 2021-
2022

- À titre comparatif : 584
rencontres ponctuelles
durant l'année 2020-2021

39

Nombre total de rencontres de
suivi durant l'année 2021-2022

- À titre comparatif : 176
rencontres de suivi
durant l'année 2020-2021

33

Nombre total de rencontres post-
hébergement durant l'année 2021-
2022

- À titre comparatif : 94
rencontres post-
hébergement durant
l'année 2020-2021

Formations et services à la communauté

Ce volet de service a pour objectif de rejoindre les gens dans leur milieu par des sensibilisations, de la formation, de la représentation dans la communauté ainsi que par diverses collaborations avec plusieurs partenaires.



Le défi était grand cette année : poursuivre l'offre de formation tout en jonglant avec les normes sanitaires qui changeaient régulièrement, ainsi qu'avec la difficulté pour les milieux de libérer leurs personnels. Nous avons eu la chance de travailler avec différentes organisations pour qui la prévention du suicide est un enjeu prioritaire et qui ont su faire des petits miracles afin que l'on puisse continuer de bien supporter les différents intervenants dans le développement de leurs compétences.

Nous avons été heureux de constater que plusieurs de nos partenaires nous ré rouvraient leurs portes afin que l'on puisse à nouveau déployer nos différents services à la communauté. Nous avons pu reprendre les sensibilisations autant auprès des étudiants en intervention qu'auprès des personnes de la communauté.

Les besoins ne cessant de grandir, tous les acteurs de la communauté seront appelés à apporter aide et soutien à leurs pairs, les deux dernières années ainsi que les enjeux de société actuels ajoutant une pression importante sur la clientèle déjà vulnérabilisée. Nous croyons fortement à l'importance d'agir en amont et nous souhaitons agir de plus en plus en ce sens au courant des prochaines années.

Semaine nationale de prévention du suicide

La 32e édition, ayant pour thème « Parler du suicide sauve des vies », s'est tenue du 30 janvier au 5 février 2022. L'accent a été mis sur un élément fondamental de la prévention, soit la prise de parole.

Compte tenu de la pandémie, nous avons choisi de mettre l'emphase sur la promotion de la santé mentale et de la campagne de prévention via notre page Facebook en faisant environ une dizaine de publications. Mme Myriam Lafond, directrice générale, a offert une entrevue à Jean Thouin pour les studios St-Jean.



Sensibilisations

Ces rencontres visent à faire connaître le vécu de la personne suicidaire, les signes de détresse ainsi que les services du CCPSHRR. Ceci afin de permettre une implication du plus grand nombre d'individus en prévention du suicide.

7 milieux

Cette année, le CCPSHRR a aussi été sollicité afin de partager son expertise et sensibiliser diverses organisations à l'intervention à distance (téléphonique ou via des plateformes).

260 individus

Formations offertes

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques

Reconnue par plusieurs ordres professionnels, elle s'adresse à des intervenants de différents milieux qui possèdent des habiletés de base en intervention et qui travaillent auprès d'une clientèle vulnérable au suicide.

Atelier de suivi à la formation

S'adresse aux intervenants ayant reçu la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*, il y a plus de 6 mois. Il permet de soutenir la maîtrise des compétences acquises.

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – déclinaison détention

S'adresse à des agents des services correctionnels souhaitant s'impliquer volontairement dans l'équipe d'intervention suicide. Elle vise le développement des compétences nécessaires à ce rôle. Cette offre de formation est assurée par le CPS La Traversée de Sorel et le CCPSHRR assure un soutien si nécessaire.

Formation sur l'intervention de crise dans le milieu 24/7

Destinée aux intervenants qui œuvrent dans les services en intervention de crise ainsi qu'à d'autres professionnels, en milieu institutionnel ou communautaire, appelés à travailler auprès de personnes vivant une situation de crise.

Atelier d'initiation à l'intervention auprès des enfants vulnérables au suicide (- de 13 ans)

S'adresse aux intervenants pouvant être en lien avec des enfants vulnérables au suicide. Il permet de développer les compétences en lien avec le repérage des enfants vulnérables ainsi que sur les interventions appropriées.

Durée : 21 heures

Formations tenues : 14

Participants : 136

Durée : 3,5 heures ou

selon la demande

Formations tenues : 11

Participants : 105

Durée : 28 heures

Formations tenues : 1

Participants : 10

Durée : 14 heures

Formations tenues : 1

Participants : 6

Durée : 7 heures

Formations tenues : 10

Participants : 91

Formations offertes

Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises.

S'adresse aux professionnels du réseau de la santé et des services sociaux qui travaillent auprès des adultes et des adolescents de 14 ans et plus. Dans leur organisation, ils ont un rôle de repérage de la personne vulnérable au suicide, mais n'ont pas celui consistant à réaliser une intervention complète relativement au suicide.

Agir en sentinelle pour la prévention du suicide

(régulière, déclinaison aînée, déclinaison agricole)

S'adresse à des adultes qui, par leur travail, leurs activités bénévoles ou la place qu'ils occupent dans leur milieu, sont susceptibles d'être en lien avec des personnes vulnérables au suicide. Ce sont des personnes choisies pour leurs liens étroits avec les groupes ou les milieux à risque, qui s'engagent de façon volontaire et qui sont soutenues pour jouer leur rôle.

Prévenir le suicide chez les aînés: repérer, protéger et redonner espoir

Cette formation s'adresse aux professionnels qui travaillent auprès des personnes aînées. Ils ont un rôle de repérage de la personne vulnérable au suicide, mais n'ont pas la responsabilité d'estimer le danger d'un passage à l'acte suicidaire.

Durée : 4 heures

Formations tenues : 10

Participants : 87



Durée : 7 heures

Régulière

Formations tenues : 3

Participants : 24

Agricole

Formations tenues : 4

Participants : 35

Aînée

Formations tenues : 2

Participants : 5



Durée : 7 heures

Formations tenues : 1

Participants : 9

Formations offertes

Le CCPSHRR était également en mesure de dispenser les formations suivantes, bien qu'elles n'aient pas été données au cours de la dernière année :

Formation en prévention du suicide pour les chefs d'unité des établissements de détention provinciaux

Formation s'adressant aux chefs d'unités permettant d'acquérir les compétences pour supporter les recommandations du membre de l'EIS concernant la situation de la personne suicidaire, le suivi et le service que requiert sa situation. Cette offre de formation est assurée par le CPS La Traversée de Sorel et le CCPSHRR assure un soutien si nécessaire.

Prévention suicide Alerte Santé – répartiteurs 911

Cette formation s'adresse aux personnes occupant un poste de répondant à la centrale Alerte-Santé ou 911.

Atelier de suivi sentinelle

S'adresse aux personnes ayant reçu la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide*. Il permet de soutenir la maîtrise des compétences acquises.

Développement des compétences cliniques

Malgré la situation de la dernière année, nous avons tenté de maintenir le développement des compétences cliniques autant pour les membres de l'équipe que pour le comité de gestion.

Formation nationale « Loi sur la protection des personnes présentant un danger pour soi-même ou pour autrui » (P-38.001) : 30 intervenants

Formation processus AUDIS, offerte par Cécile Bardon via la Table des formatrices de la Montérégie : Nancy Paquette , Jessica Plante

Formation Homicide : 1 intervenant

Rencontre annuelle formateurs AQPS : Nancy Paquette, Jessica Plante

16e Institut d'été du CRISE : Jessica Plante

19e édition colloque en prévention du suicide, CPS Lanaudière « Faisons partie de la solution » : Francis Boucher, David Deneault, Nancy Paquette, Jessica Plante

Formation « Premiers soins psychologiques » offerte par la Croix-Rouge : Francis Boucher, Nancy Paquette

Formation « Danser avec le changement », offerte par Dynamo via la Table des formatrices de la Montérégie : Nancy Paquette, Jessica Plante

Conférence ROCSMM : Francis Boucher Myriam Lafond

Implications et partenariats

Notre organisation vise à être un partenaire engagé, soucieux de travailler en collaboration avec tous les acteurs concernés. Différents moyens sont mis en place pour y arriver, comme faire partie de différents regroupements, tables de concertation et agir en tant qu'influenceur dans les décisions concernant la trajectoire de services en intervention de crise et en prévention du suicide

Pour l'année 2021-2022, nous avons été en collaboration et en concertation auprès de:

- Table des formatrices de la Montérégie
- Table des gestionnaires de la Montérégie
- Table à toute jeunesse
- Comité POR suicide CISSSMC
- Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
- Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montérégie (ROCSMM)
- Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu-Rouville (CDC HRR)
- CÉGEP de St-Jean-sur-Richelieu
- Les différents corps de police du territoire (St-Jean, Richelieu-St-Laurent, SQ) pour le programmes d'interventions conjointes
- Comité d'expert développement d'une formation continue partageable, ayant pour sujet la prévention du suicide auprès des personnes âgées en CHSLD (destinée aux préposés aux bénéficiaires)
- Communauté de pratiques pour l'intervention auprès des enfants (5-13 ans) suicidaires.
- Communauté de pratique postvention (AQPS)
- Table en santé mentale du Haut-Richelieu
- Programme Éclaireurs

Et nous avons été membre de:

- La Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu-Rouville (CDC HRR)
- La Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROCM)
- L'Association québécoise en prévention du suicide (AQPS)
- Le Regroupement des services d'intervention de crise du Québec (RESICQ)
- Le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ)
- La Chambre de commerce de l'industrie du Haut-Richelieu
- Le Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montérégie (ROCSMM)

Représentation du CCPSHRR

À chaque année, nous utilisons diverses stratégies afin de faire connaître à la population l'ensemble des services de l'organisation.

1090 personnes nous suivent et relayent nos publications sur Facebook (augmentation de 15.2%). Cette année, 22 publications ont été faites ou relayées par le CCPSHRR.



Chronique « Avant de craquer »

Depuis septembre 2017, les organismes en santé mentale partagent un espace dans le journal *Le Richelieu* afin de traiter d'un sujet en lien avec ce domaine de la santé souvent méconnu. Les cinq organismes sont la Maison le Point Commun, le Centre d'intervention psychosociale l'Éclusier, le Collectif de défense des droits de la Montérégie et nous-mêmes. Chaque organisme se retrouve à publier en alternance un article, à concurrence d'une fois aux dix semaines.

Entre avril 2021 et mars 2022, deux articles ont été rédigés par Nancy Paquette, coordonnatrice des formations. En voici les titres : « À mon futur ex-gendre! » et « Le communautaire, symbole de soutien social ».

Ce projet est maintenant terminé.



Couverture médiatique

10 articles dans le *Canada Français*



1 article dans le *Coup d'Œil*



Financement et contributions

☞ Financement fédéral pour la santé mentale au montant de 250 000.00\$.



☞ Don du député Louis Lemieux.

☞ Impression de 8000 dépliant

Pour l'impression, nous avons pu compter sur la collaboration de Monsieur Benoit Tougas, enseignant en Techniques de l'impression au Collège Ahuntsic. Notre dépliant a donc servi d'exercice d'apprentissage pour les étudiants et, en échange, l'impression de 8 000 dépliant nous a été offerte gracieusement. Un bel exemple de coopération! Merci à Monsieur Tougas et bravo pour cette belle initiative!

☞ Don d'un lit mural pour une chambre de l'hébergement de la compagnie IMural. Merci à Monsieur Michel Nault, Président.

☞ Pavage Baribeau pour l'asphaltage de notre stationnement.

☞ Monsieur Denis Dupuis de Katrimage.

☞ Nous souhaitons souligner l'implication de 4 bénévoles qui nous ont apporté leur généreuse collaboration au cours de la dernière année.

Orientations / Projections

Énoncé de vision 2021-2024 :

Employeur de choix par et pour une équipe polyvalente, engagée et investie qui offre son expertise en matière d'accueil, d'intervention, d'hébergement de crise et de prévention suicide sur le territoire de la Montérégie et du Haut-Richelieu-Rouville.

Porteur des meilleures pratiques en crise et en prévention du suicide, le CCPSHRR est un acteur incontournable. Il travaille de concert avec tous les acteurs de la communauté afin de multiplier *les simples gestes pour choisir la vie*.

Orientations

- Un chef de file en matière des meilleures pratiques en intervention de crise et en prévention du suicide;
- Un partenaire engagé, soucieux de travailler en collaboration avec tous les acteurs concernés;
- Un employeur de choix pour les intervenants de la région;
- Une gouvernance en constante évolution.

Défis 2022-2023

- Poursuivre le déploiement de l'expertise en intervention de crise auprès de la clientèle et des partenaires.
- Favoriser la rétention du personnel en offrant des conditions et avantages concurrentiels.
- Maintenir les ressources nécessaires pour faire face à la détresse grandissante de la population.

STATISTIQUES

Répartition de la clientèle selon le type

Pour la période du 2021-04-01 au 2022-03-31

Type de Clientèle	2021-2022			2020-2021			Écart avec l'an dernier	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Nombre	%
Professionnel / Intervenant	32	18	50	34	9	43	7	16%
Psychosocial	428	404	832	489	501	990	-158	-16%
Psychosocial (personne suicidaire)	1261	1229	2490	982	897	1879	611	33%
Psychosocial (personne endeuillée par suicide)	74	30	104	73	29	102	2	2%
Psychosocial (personne proche)	179	57	236	188	64	252	-16	-6%
Santé Mentale	116	148	264	121	132	253	11	4%
Santé Mentale (personne suicidaire)	453	294	747	452	298	750	-3	0.4%
Santé Mentale (personne endeuillée par suicide)	7	3	10	8	7	15	-5	-33%
TOTAL	2550	2183	4733	2348	1937	4285	448	11%

Répartition des interventions par service utilisé

Pour la période du 2021-04-01 au 2022-03-31

Interventions pour toutes les régions	2021-2022			2020-2021			Écart avec l'an dernier	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Nombre	%
Intervention téléphonique								
Appel de crise	9845	6442	16287	10527	7126	17653	-1366	-8%
Échange d'information	893	734	1627	472	355	827	800	97%
Envoi de secours	88	42	130	57	32	89	41	46%
Rappel de jour	42	29	71	81	54	135	-64	-47%
Référence suivi de crise	32	16	48	-	-	-	48	-
Relance	2428	2009	4437	2267	1719	3986	451	11%
Relance autorisée	541	414	955	296	229	525	430	82%
Suivi Clinique								
Entrevue d'évaluation	52	40	92	53	34	87	5	6%
Rencontre individuelle	233	172	405	34	5	39	366	939%
Rencontre individuelle crise	45	21	66	-	-	-	66	-
Rencontre de couple	5	2	7	-	-	-	7	-
Rencontre familiale	12	4	16	16	8	24	-8	-33%
Rencontre d'urgence	29	29	58	27	19	46	12	26%
Rencontre téléphonique	200	84	284	486	311	797	-513	-64%
Hébergement								
Accueil	59	58	117	57	56	113	4	4%
Relance	3	3	6	10	13	23	-17	-74%
Rencontre de suivi	25	14	39	96	80	176	-80	-46%
Rencontre ponctuelle	200	167	367	296	288	584	-288	-49%
Rencontre post-hébergement	19	14	33	49	45	94	-61	-65%
Autres services								
Groupe de soutien deuil	-	-	-	-	-	-	-	-
Information	476	395	871	-	-	-	871	-
Autres	194	163	357	156	156	312	45	14%
TOTAL	15421	10852	26273	14980	10530	25510	763	3%

Répartition des intervention selon le type de clientèle

Pour la période du 2021-04-01 au 2022-03-31

Type de Clientèle	2021-2022			2020-2021			Écart avec l'an dernier	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Nombre	%
Professionnel / Intervenant	61	36	97	46	12	58	39	67%
Psychosocial	2000	2051	4051	2029	2392	4421	-370	-8%
Psychosocial (personne suicidaire)	5383	5365	10748	4167	4866	9033	1715	19%
Psychosocial (personne endeuillée par suicide)	453	171	624	293	117	410	214	52%
Psychosocial (personne proche)	703	102	805	712	166	878	-73	-8%
Santé Mentale	1012	536	1548	923	402	1325	223	17%
Santé Mentale (personne suicidaire)	5306	2186	7492	6776	2504	9280	-1788	-19%
Santé Mentale (personne endeuillée par suicide)	29	8	37	34	71	105	-68	-65%
Non Spécifié	476	395	871	0	0	0	871	
TOTAL	15423	10850	26273	14980	10530	25510	763	3%

Répartition des interventions selon la région

Pour la période du 2021-04-01 au 2022-03-31

Région	2021-2022			2020-2021			Écart avec l'an dernier	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Nombre	%
Saint-Jean-sur-Richelieu	9672	6391	16063	9224	6256	15480	583	4%
Châteauguay	1028	837	1865	967	1173	2140	-275	-13%
Valleyfield	1054	517	1571	1518	492	2010	-439	-22%
Saint-Hyacinthe	454	406	860	550	434	984	-124	-13%
Sorel	138	141	279	128	98	226	50	24%
Longueuil	1503	1035	2538	1635	1293	2928	-390	-13%
Hors Montérégie/Inconnu	1575	1522	3097	958	784	1743	1354	129%
TOTAL	14942	10452	26273	14980	10530	25510	763	3%

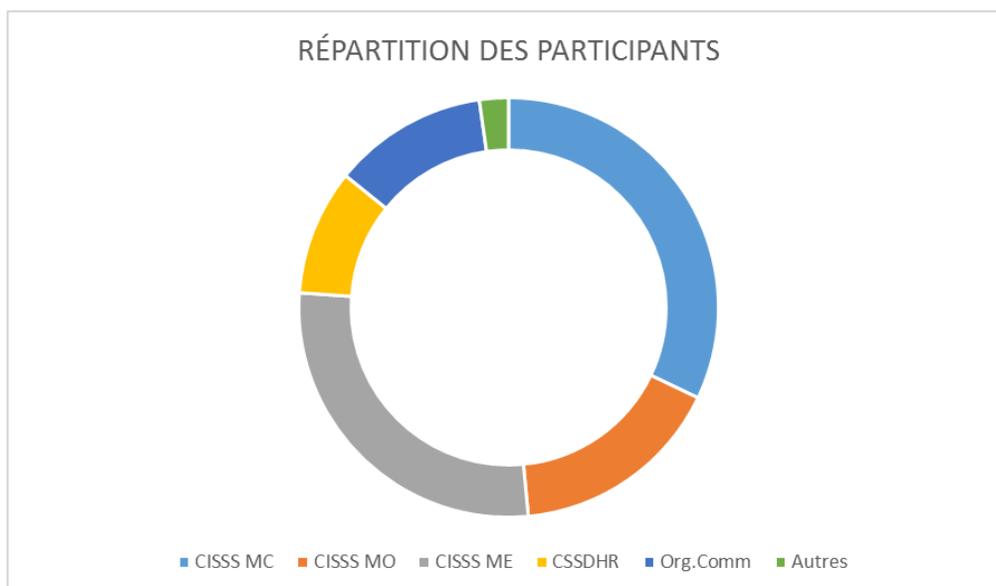
Statistiques sensibilisations

Date	Organisme	Durée	Nombre de participants
6 mai 2021	Sensibilisation La Relance	2h	12
31 mai 2021	Soutien clinique SEP	1h	9
1er juin 2021	Sensibilisation La Relance	2h	6
21 juin 2021	Soutien clinique SEP	1h	6
30 septembre 2021	Soutien clinique SEP	1h	9
19 octobre 2021	Soutien clinique SEP	1h	7
21 octobre 2021	Société alzheimer—intervenants au répit	2	35
27 octobre 2021	Église anglicane Chambly	1.5h	20
5 novembre 2021	Cours d'intervention de crise TID Cégep Maisonneuve	4h	25
5 novembre 2021	Cours d'intervention de crise TID Cégep Maisonneuve	4h	25
10 novembre 2021	Soutien clinique SEP	1h	8
30 novembre 2021	Présentation de l'organisme stagiaire CAVAC	2	2
10 décembre 2021	Soutien clinique SEP	1h	7
14 février 2022	Cours d'intervention de crise TTS Cégep St-Jean	3	25
14 février 2022	Cours d'intervention de crise TTS Cégep St-Jean	3	25
24 février 2022	Cours d'intervention de crise TTS Cégep St-Jean	3	20
8 mars 2022	Cours de législation CÉGEP St-Jean, expertise P-38	1	5
8 mars 2022	Cours de législation CÉGEP St-Jean, expertise P-38	1	5
11 mars 2022	Cours de législation CÉGEP St-Jean, expertise P-38	1	4
11 mars 2022	Cours de législation CÉGEP St-Jean, expertise P-38	1	4

Statistiques formations

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques

Dates	Nombre
7, 8 et 15 avril 2021	10
21, 22 et 29 avril 2021	10
5, 6 et 12 mai 2021	9
19, 20 et 26 mai 2021	10
16, 17 et 23 juin 2021	10
15, 16 et 22 septembre 2021	8
6, 7 et 13 octobre 2021	11
24, 25 et 1er décembre 2021	10
8, 9 et 15 décembre 2021	12
12, 13 et 20 janvier 2022	10
2, 3 et 10 février 2022	10
16, 17 et 23 février 2022	10
9, 10 et 17 mars 2022	9
23, 24 et 30 mars 2022	7
Total (nombre de participants)	136



Atelier de suivi à la formation

Date	Organisme	Nombre
14 avril 2021	CISSS MC	4
10 mai 2021	CCPSHRR	6
13 mai 2021	CISSS MC	12
9 juin 2021	CISSS MC	11
9 septembre 2021	CISSS MC	11
14 octobre 2021	CISSSMC	10
3 novembre 2021	CISSS MC	9
25 novembre 2021	CISSS MC	12
16 décembre 2021	CISSS MC	12
16 décembre 2021	CISSS MC	11
24 février 2022	CISSS MC	7
Total		105

Intervenir auprès de la personne vulnérable au suicide à l'aide de bonnes pratiques — déclinaison détention

Date	Organisme	Nombre
19, 20, 26 et 27 avril 2021	Établissement de détention de Sorel *Co-animation	10
Total		10

Intervention de crise dans le milieu 24/7

Date	Organisme	Nombre
18 et 25 mars 2022	CCPSHRR et CPS La Traversée	6
Total		6

Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises

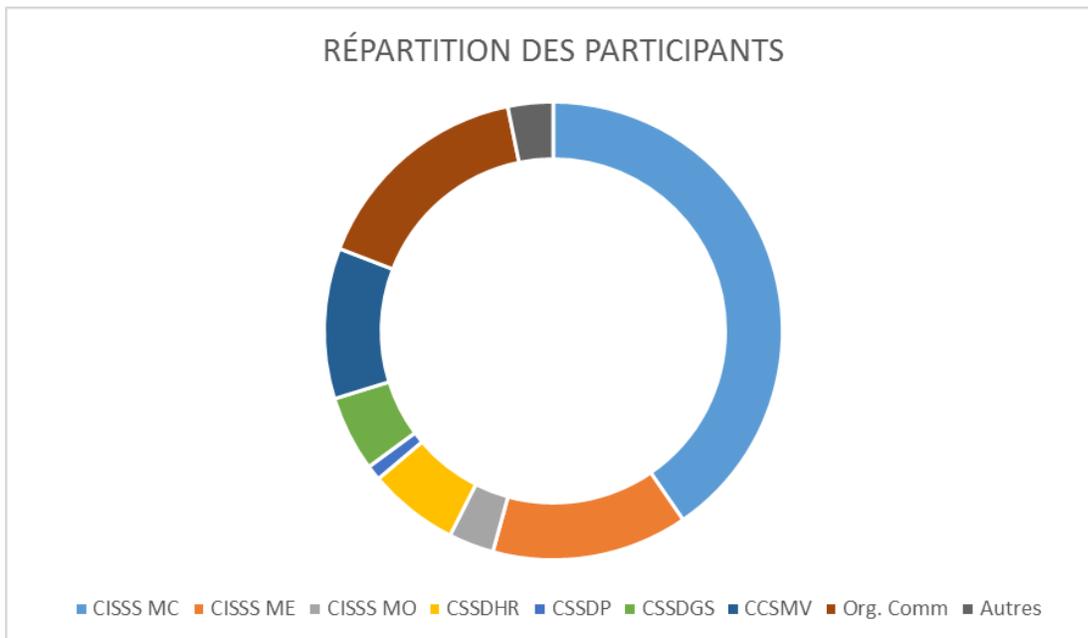
Date	Organisme	Nombre
28 avril 2021	Aumônerie militaire	10
9 juin 2021	CISSS MC et CISSS MO	9
8 septembre 2021	CISSS MC et CISSS MO	9
14 octobre 2021	CISSS MC et CISSS MO	8
2 novembre 2021	CISSS MC	9
12 novembre 2021	CISSS MC	8
16 décembre 2021	CISSS MC et CISSS MO	7
9 février 2022	CISSS MC et CISSS MO	8
16 mars 2022	CCSP et CISSS MO	10
29 mars 2022	CISSS MC et CISSS MO	9
Total		87

Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir

Date	Organisme	Nombre
23 septembre 2021	CISSS MC	9
Total		9

Atelier d'initiation à l'intervention auprès des enfants vulnérables au suicide (- de 13 ans)

Date	Organisme	Nombre
27 mai 2021	CSSMV	10
10 juin 2021	CISSS MC	9
22 juin 2021	Mixte	8
29 septembre 2021	CISSS MC	9
11 novembre 2021	Mixte	9
2 décembre 20121	CISSS MC	7
21 décembre 2021	Mixte	8
1er février 2022	Mixte	9
22 février 2022	CISSS MC	12
31 mars 2022	CISSS ME	10
Total		91



Agir en sentinelle pour la prévention du suicide

Date	Organisme	Nombre
12 octobre 2021	CÉGEP St-Jean-sur-Richelieu	11
28 octobre 2021	Bibliothèque Ville de St-Jean	8
10 novembre 2021	Revenu Québec	5
Total		24

Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — déclinaison agricole

Date	Organisme	Nombre
30 septembre 2021	Groupe pro-conseil	8
23 novembre 2021	UPA Montérégie	9
13 décembre 2021	FUPAM	8
30 mars 2021	UPA Montérégie	10
Total		35

Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — déclinaison aînés *pilote

Date	Organisme	Nombre
7 et 14 juin 2022	Centre d'écoute Montérégien	5
Total		5

Soutien à l'implantation et l'intervention de postvention

Date	Organisme	Nombre
14 mai 2021	CÉGEP St-Jean	3
Total		3

Centre de crise et de prévention du suicide du
Haut-Richelieu-Rouville

Ligne administrative : 450-348-7524

Ligne d'intervention : 1-866-APPELLE (277-3553)

Ligne locale : 450-348-6300

WWW.CCPSHHR.CA

WWW.FACEBOOK.COM/CCPSHRR

